

RAPPORT TRIMESTRIEL



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Troisième trimestre terminé le 24 septembre

2011

Message aux actionnaires

Pour le trimestre terminé le 24 septembre 2011

À nos actionnaires,

Lunetterie New Look inc. est issue de la conversion, complétée le 2 mars 2010, du Fonds de revenu Benvest New Look en une société par actions. Cette conversion ainsi que l'acquisition de Sonomax santé auditive inc. au premier trimestre de 2010 ont constitué un important pas en avant pour New Look, ses dirigeants et ses actionnaires.

Au troisième trimestre de 2011, le chiffre d'affaires a atteint 19,5 millions \$, en hausse de 17,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière. Les revenus des magasins comparables ont augmenté de 13,2 %. Le BAIIA⁽¹⁾ pour le troisième trimestre a atteint 2,6 millions \$, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année dernière. Le chiffre d'affaires ainsi que le BAIIA sont des records pour un troisième trimestre. Le bénéfice net pour le trimestre a été de 1,0 million \$ (0,10 \$ par action) par rapport au bénéfice net ajusté⁽²⁾ de 0,9 million \$ (0,08 \$ par action) l'an dernier. Les liquidités provenant de l'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, s'élevèrent à 0,26 \$ par action pour le troisième trimestre par rapport à 0,21 \$ par action l'an dernier.

Au cumulatif pour l'exercice, le chiffre d'affaires a atteint 58,1 millions \$ en 2011, en hausse de 13,3 % par rapport à la période de 39 semaines correspondante de 2010. Les revenus des magasins comparables ont augmenté de 10,6 %. Le BAIIA a atteint 9,4 millions \$, soit une augmentation de 42 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net pour la période cumulative a été de 4,2 millions \$ (0,42 \$ par action) alors que le bénéfice net ajusté pour la période correspondante de 2010 a été de 2,4 millions \$ (0,23 \$ par action). Les liquidités provenant de l'exploitation pour la période cumulative, avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, s'élevèrent à 0,93 \$ par action par rapport à 0,57 \$ par action l'année dernière. Les détails de la performance financière et d'exploitation de New Look sont présentés dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion ci-joints.

Depuis le début de l'exercice 2011, New Look a ouvert quatre nouveaux magasins : Sorel en février, St. Laurent Centre à Ottawa en mai, Sept-Îles en juin et le 67^e magasin au Cap-de-la-Madeleine en novembre.

Le 7 novembre 2011, le conseil d'administration a approuvé des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire qui seront versés le 30 décembre 2011 aux actionnaires inscrits en date du 19 décembre 2011.

Nous poursuivons notre stratégie d'accroissement de notre part de marché par l'augmentation de l'achalandage dans nos magasins, l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants et en profitant des opportunités d'acquisitions. En même temps, nous poursuivons activement l'élargissement de notre équipe d'optométristes indépendants, d'opticiens et d'autres professionnels. Nous consacrons aussi des ressources à l'amélioration de l'efficacité des opérations de même qu'à l'intégration des plus récentes technologies dans la fabrication des lentilles. Nous croyons fermement que le service à la clientèle à valeur ajoutée est une raison clé de notre succès continue.



W. John Bennett
Président du conseil d'administration
Lunetterie New Look inc.



Martial Gagné, FCMA
Président
Lunetterie New Look inc.

1) La société définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des ventes), les charges de rémunération sous forme d'options et le coût de conversion en société par actions. Le BAIIA n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. La société croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

2) Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS. Il est peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le bénéfice net ajusté fournit de l'information utile entendu que l'ajustement d'impôts lié à la conversion en société et le coût de cette conversion. Se référer à la conciliation du bénéfice net ajusté dans le Rapport de gestion.

RAPPORT DE GESTION



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Troisième trimestre terminé le 24 septembre

2011

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

FAITS SAILLANTS

Les faits saillants pour le troisième trimestre et la période de 39 semaines terminés le 24 septembre 2011 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2010 sont les suivants :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
Chiffre d'affaires	19 516 \$	16 569 \$	58 094 \$	51 264 \$
Écart	17,8%		13,3%	
Écart attribuable aux magasins comparables	13,2%		10,6%	
BAIIA ^(a)	2 641 \$	2 242 \$	9 387 \$	6 614 \$
Écart	18%		42%	
% du chiffre d'affaires	13,5%	13,5%	16,2%	12,9%
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(b)	1 000 \$	854 \$	4 211 \$	2 352 \$
Écart	17%		79%	
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(b)	1 000 \$	1 072 \$	4 211 \$	9 731 \$
Bénéfice net ajusté par action ou part ^(b)				
De base et dilué	0,10 \$	0,08 \$	0,42 \$	0,23 \$
Bénéfice net par action ou part ^(b)				
De base et dilué	0,10 \$	0,06 \$	0,42 \$	0,97 \$
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 630 \$	2 144 \$	9 370 \$	5 707 \$
Par action ou part (de base et diluées)	0,26 \$	0,21 \$	0,93 \$	0,57 \$
Dépenses en immobilisations (y compris Sonomax en 2010) ^(c)	531 \$	415 \$	3 294 \$	4 071 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette ^(d)	(1 810 \$)	(487 \$)	(2 546 \$)	737 \$
Dividende par action ou distribution par part ^(e)	0,15 \$	0,15 \$	0,45 \$	0,31 \$
Distributions, dividendes et impôts afférents ^(e)	1 515 \$	1 503 \$	4 538 \$	3 080 \$
En fin de période				
Actif total ^(f)			45 327 \$	47 127 \$
Dette à long terme ^(h)			7 663 \$	11 941 \$
Dette nette ^(d)			6 987 \$	10 537 \$
Nombre de magasins ^(g)			66	64

a) Se reporter à la rubrique *BAIIA* ci-dessous pour une définition et des commentaires sur le BAIIA.

b) Les écarts du bénéfice net et du bénéfice net par action, ainsi que du bénéfice net ajusté, sont expliqués dans la rubrique *Résultats d'exploitation*.

c) Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise à charge de dettes et soldes de prix d'achat. Se référer à la rubrique *Liquidités* pour une conciliation des dépenses en immobilisations affectant les flux de trésorerie et les dépenses totales en immobilisations.

d) La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, de l'emprunt bancaire à court terme, et des distributions et dividendes à payer, en sus de la trésorerie.

e) Les montants de distributions et de dividendes mentionnés ci-dessus réfèrent aux montants déclarés dans la période.

f) La diminution de l'actif est principalement attribuable à l'utilisation d'actifs d'impôt différé.

g) Trois magasins se sont ajoutés et un a été fermé au cours des 12 derniers mois.

h) Dette à long terme comprenant la portion à court terme.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

CONTEXTE

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Lunetterie New Look inc. (« New Look » ou la « société »), de son prédécesseur, le Fonds de revenu Benvest New Look (le « Fonds »), de l'ancienne filiale portant également le nom Lunetterie New Look inc., ainsi que d'une entité, auparavant décrite comme une « entité à détenteurs de droits variables », sur laquelle New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sans en détenir d'actions. La part des actionnaires ne donnant pas le contrôle apparaissant aux résultats financiers représente la part de cette entité dans le bénéfice et l'actif.

New Look est une société par actions régie par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et résulte de la fusion en mars 2010 de l'ancienne filiale du Fonds et Sonomax santé auditive inc. Aux fins comptables, New Look est le successeur du Fonds.

Le présent rapport de gestion contient au besoin des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses, fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés pour la période terminée le 24 septembre 2011 et des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 25 décembre 2010. Plus de détails concernant la conversion aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») au début du présent exercice financier sont fournis dans les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre terminé le 26 mars 2011.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en dollars canadiens et est établie selon les IFRS. Des renseignements additionnels sur New Look et le Fonds sont disponibles sur le site web www.newlook.ca. Les documents d'information continue de New Look et du Fonds, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par New Look et le Fonds sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site www.sedar.com.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 24 septembre 2011, son réseau comprenait 66 magasins dont 58 sont situés dans la province de Québec alors que huit de ces magasins desservent la région d'Ottawa, en Ontario. New Look exploite un laboratoire de transformation complète de verres, lequel est situé à Ville St-Laurent au Québec.

VUE D'ENSEMBLE DU TROISIÈME TRIMESTRE

Les faits les plus importants du troisième trimestre de 2011 se résument ainsi :

- Augmentation du chiffre d'affaires, du BAIIA, du bénéfice net et des liquidités liées aux activités d'exploitation tel qu'indiqué dans les *Faits saillants* décrits plus haut;
- Renovations continues de magasins;
- Diminution de la dette nette; et
- Déclaration de dividendes totalisant 0,15 \$ par action.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés intermédiaires de New Look pour la période se terminant le 24 septembre 2011 ont été approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité de vérification.

MÉTHODES COMPTABLES

ADOPTION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

New Look a adopté les IFRS le 26 décembre 2010, soit le début du présent exercice financier. Comme les chiffres comparatifs doivent aussi être présentés selon les IFRS, la date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010 dans le cas de New Look. L'impact de l'adoption des IFRS se résume comme suit.

Impact sur le bilan d'ouverture en date du 1^{er} janvier 2010

La direction a déterminé que la valeur comptable des actifs, passifs et capitaux propres, établis selon les IFRS, est la même que celle établie antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») en date du 31 décembre 2009. Cette conclusion découle du fait que la société bénéficie d'exceptions obligatoires et d'exemptions facultatives concernant l'application rétrospective de certains IFRS. La société a choisi les exemptions suivantes :

- Les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010 ne seront pas réévalués; et
- Les options d'achat d'actions dont les droits sont acquis avant le 1^{er} janvier 2010 ne seront pas réévaluées.

L'exception obligatoire significative applicable à New Look est l'exigence d'utiliser aux fins des IFRS les estimations cohérentes à celles établies selon les PCGR antérieurs.

Les IFRS permettent la réévaluation des immobilisations corporelles à leur valeur juste. La direction a pris la décision de ne pas réévaluer ces actifs, du fait qu'ils sont composés principalement d'améliorations locatives et d'équipement dont la valeur diminue avec l'usage et le temps.

Bien que le bilan d'ouverture, de même que les états financiers pour 2010 et 2011, seront préparés selon les IFRS existant au 31 décembre 2011, la direction ne prévoit pas à ce moment de changement au bilan d'ouverture.

Impact sur le bénéfice net de 2010 et sur le bilan du 25 décembre 2010

L'impact le plus significatif de l'adoption des IFRS provient du fait que la notion de crédit reporté ne correspond pas à la définition de passif selon les IFRS. En conséquence, le crédit reporté comptabilisé lors de la conversion en société par actions en mars 2010 a été retiré rétrospectivement du bilan et une diminution de la charge d'impôts de 8 285 000 \$ a été comptabilisée; l'amortissement du crédit reporté a par conséquent été renversé. Il en résulte une augmentation nette des capitaux propres de 6 731 000 \$ en date du 25 décembre 2010 par rapport au montant calculé selon les PCGR antérieurs.

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Impact sur l'état des flux de trésorerie

Selon les PCGR antérieurs, les frais financiers réduisaient en fait les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation alors que les distributions et dividendes versés étaient considérés en tant qu'activités de financement. Comme les IFRS exigent que chacune de ces transactions soit classée de façon permanente d'une période à l'autre dans les activités d'exploitation ou les activités de financement, la direction a choisi de présenter les intérêts, les distributions, les dividendes et autres frais financiers payés avec les activités de financement. En conséquence, le montant des entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation sera, de façon générale, plus élevé qu'il ne l'était antérieurement.

Nouvel état des variations des capitaux propres

Les IFRS requièrent la présentation d'un état des variations des capitaux propres. En fait, ce nouvel état remplace l'état des bénéfices non répartis ou du déficit de même que les notes sur la variation des valeurs comptables des actions ou des parts ainsi que du surplus d'apport.

Impact sur le bénéfice net, le résultat global et les notes

Les IFRS requièrent la présentation d'une analyse des charges comptabilisées dans le résultat en utilisant une classification basée soit sur leur nature, soit sur leur fonction, en choisissant celle qui fournit les informations fiables et les plus pertinentes. La direction a choisi de présenter les charges selon leur nature. La société a donc modifié le format de l'analyse des charges.

Format du bilan

Selon les IFRS, l'état de la situation financière (bilan) présente habituellement des actifs non courants avant les actifs courants, les passifs non courants avant les passifs courants, et les capitaux propres avant les passifs. Une entité peut choisir une présentation différente. La direction a choisi de continuer de présenter les actifs, les passifs et les capitaux propres dans l'ordre couramment en usage en Amérique du Nord.

IFRS PUBLIÉS MAIS NON EN VIGUEUR

La note 2.3 des états financiers consolidés pour le présent trimestre fait la liste des IFRS nouveaux ou modifiés qui seront en vigueur après le présent exercice financier. Ils se rapportent principalement à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers et aux informations à fournir sur ceux-ci, ainsi que l'évaluation des impôts différés en fonction du recouvrement des actifs sous-jacents. À ce stade, la direction croit que ces normes nouvelles ou modifiées n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers de la société. D'autres normes nouvelles, révisées ou amendées concernent les états financiers consolidés et autres sujets connexes. À ce stade, la direction n'a pas terminé l'analyse de leur impact sur les états financiers consolidés de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus du troisième trimestre de 2011 ont augmenté de 17,8 % par rapport au troisième trimestre de l'année dernière. De cette augmentation, 13,2 % est attribuable aux magasins comparables, soit les magasins ouverts avant 2010. La différence est attribuable à l'ajout de trois magasins au cours des 12 derniers mois, bien qu'un magasin ait été fermé dans cette période.

De façon cumulative pour la période de 39 semaines terminée le 24 septembre 2011, les revenus ont été de 58,1 millions \$, soit une augmentation de 13,3 % par rapport à la période correspondante de 2010, les revenus des magasins comparables ayant augmenté de 10,6 %.

La performance des magasins comparables s'est améliorée principalement en raison de l'augmentation du nombre de lunettes vendues et cela, autant au cours du troisième trimestre qu'au cours de la période cumulative. La direction croit que les efforts continus pour fournir des produits et services de haute qualité ainsi que les promotions attrayantes ont permis ce résultat.

FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais d'exploitation pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 peuvent être comparés à ceux des périodes correspondantes de 2010 de la façon suivante :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	19 516	16 569	58 094	51 264
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	4 810	4 106	13 400	12 374
<i>% du chiffre d'affaires</i>	24,6%	24,8%	23,1%	24,1%
Rémunération des employés				
Salaires et charges sociales	5 892	5 165	17 888	15 897
<i>% du chiffre d'affaires</i>	30,2%	31,2%	30,8%	31,0%
Rémunération sous forme d'options	30	25	79	72
Autres dépenses d'opération	6 116	5 056	17 351	16 364
<i>% du chiffre d'affaires</i>	31,3%	30,5%	29,9%	31,9%
Total des frais d'exploitation	16 848	14 352	48 718	44 707
<i>% du chiffre d'affaires</i>	86,3%	86,6%	83,9%	87,2%

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. L'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que notre pouvoir d'achat découlant de notre volume de ventes ont contribué à la diminution de cette charge en pourcentage du chiffre d'affaires, au cours du troisième trimestre et de la période cumulative.

La rémunération du personnel inclut les salaires, les bonifications, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. D'autres employés sont affectés au laboratoire, au centre de distribution et au siège social. Malgré l'augmentation des salaires et l'embauche de nouveaux employés, la rémunération exprimée en pourcentage du chiffre d'affaire a diminué dans le troisième trimestre et la période cumulative par rapport à l'année dernière.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, du laboratoire, du centre de distribution et du siège social, de même que les dépenses de marketing et d'administration générale. Les écarts par rapport à l'année dernière reflètent les coûts engendrés par les nouveaux magasins et une augmentation générale des frais d'occupation, des frais de marketing ainsi que des frais généraux des magasins et du siège social. Les autres frais d'exploitation du troisième trimestre, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, sont plus élevés que l'an passé; cependant, les données pour la période cumulative se comparent favorablement à celles de l'année dernière.

BAIIA

New Look définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, net des revenus d'intérêts, les impôts et l'amortissement. Il exclut aussi tout gain ou perte de change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des matériaux), les charges de rémunération sous forme d'options et le coût de conversion en société par actions.

Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et il est peu probable que l'on puisse la comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les IFRS. Le bénéfice net et le BAIIA sont conciliés comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	1 008	654	4 234	9 753
Amortissement	1 007	995	2 963	2 800
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	87	105	277	274
Rémunération sous forme d'options	30	25	79	72
Gain net de change, non lié au coût des matériaux	(57)		(68)	(15)
Frais de conversion en société par actions				853
Impôts	566	463	1 902	(7 123)
BAIIA	2 641	2 242	9 387	6 614
Écart en \$	399		2 773	
Écart en %	18%		42%	
% du chiffre d'affaires	13,5%	13,5%	16,2%	12,9%

Pour le troisième trimestre de 2011, le ratio du BAIIA sur le chiffre d'affaires était le même que l'année dernière. Le ratio pour la période cumulative de 2011 de 16,2 % reflète une très bonne performance par rapport à l'année dernière. Les ratios actuels sont conformes aux objectifs de la direction. Se référer au *Résumé des résultats trimestriels* ci-dessous pour comparer les autres trimestres.

AMORTISSEMENT

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	767	776	2 250	2 273
Amortissement des actifs incorporels	240	219	713	527
	1 007	995	2 963	2 800

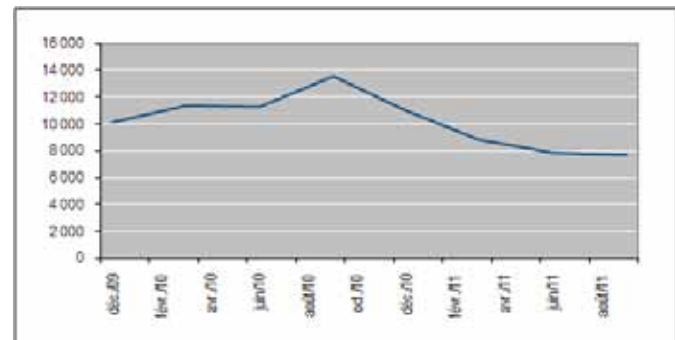
Les chiffres concernant l'amortissement sont très semblables pour les périodes comparées. L'augmentation de l'amortissement des actifs incorporels depuis le début de l'exercice reflète, entre autres, l'acquisition en mars 2010 de droits de distribution de protecteurs auditifs et d'écouteurs. La valeur aux livres de ces droits, établie initialement à 1 019 000 \$, est amortie sur une période de 24 mois débutant en avril 2010.

FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers de même que les revenus d'intérêts pour 2011 et 2010 :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	72	84	236	219
Intérêts sur emprunts bancaires et autres intérêts	4	7	9	11
	76	91	245	230
Frais financiers	14	14	37	46
Revenus d'intérêts	(3)		(5)	(2)
	87	105	277	274

Le graphique suivant démontre le solde total de la dette à long terme et de la dette bancaire à court terme depuis le début de 2010 :



Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

La diminution du niveau de la dette depuis septembre 2010 a entraîné une réduction des dépenses d'intérêts au troisième trimestre de 2011 par rapport à l'année dernière. Pour la période cumulative, les dépenses d'intérêts ont augmentés en raison de taux d'intérêts plus élevés.

En date du 24 septembre 2011, les acceptations bancaires représentaient 91 % de la dette portant intérêt à un taux moyen de 3,3 %. La direction croit que c'est présentement la méthode de financement la plus appropriée.

Les frais financiers sont composés principalement de commissions d'attente ainsi que des frais courus pour la révision des facilités de crédit. Les revenus d'intérêts n'ont pas été significatifs entendu que les fonds générés par l'exploitation ont été investis en immobilisations, distribués ou utilisés pour rembourser la dette.

GAIN ET PERTE DE CHANGE

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi qu'aux contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 24 septembre 2011 étaient les suivantes :

Trésorerie	USD	54
Comptes fournisseurs	USD	748
Comptes fournisseurs	EUR	62
Contrats de change en \$US (actif)	CAD	23

La perte nette de change liée au coût des matériaux s'est élevée à 87 000 \$ pour la période de 39 semaines terminée le 24 septembre 2011. Les autres frais d'exploitation comprennent aussi un gain de change net de 66 000 \$ reflétant la variation de la valeur non réalisée des contrats de change.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour les prochains douze mois. Au 24 septembre 2011, des contrats de change pour l'achat de 800 000 \$ US à un taux moyen de 1,035 (\$ US / \$ CA) étaient en cours, alors que le cours au comptant était à 1,0324. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les changements de juste valeur des contrats de change sont comptabilisés dans les résultats.

IMPÔTS

Le taux d'imposition effectif applicable pour la période de 39 semaines terminée le 24 septembre 2011 est de 31 % alors que le taux statutaire d'imposition fédéral et provincial combiné est de 28,4 %. La différence provient de dépenses non déductibles et d'un ajustement de la valeur de l'actif d'impôt différé. La charge d'impôts pour 2011 est essentiellement composée d'impôts différés, ce qui reflète l'utilisation de pertes fiscales reportées.

La charge d'impôts pour la période cumulative de l'année dernière montre un montant négatif de 8 285 000 \$ à titre d'ajustement lié à la conversion en société par actions survenue en mars 2010. Cet ajustement découle de l'application des IFRS, ce a exigé de virer aux résultats un montant initialement présenté comme crédit reporté.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

La direction croit que les montants de bénéfice net pour 2011 ne peuvent être comparés aux chiffres de 2010 qu'en faisant les ajustements non récurrents suivants :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts	1 000	647	4 211	9 731
Ajustement d'impôts liés à la conversion en société par actions				(8 285)
Radiation d'actif d'impôt provenant de la conversion en société par actions		207		207
Coût de conversion en société par actions, net d'impôts				699
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ou porteurs de parts	1 000	854	4 211	2 352
Écart en \$	146		1 859	
Écart en %	17%		79%	
% du chiffre d'affaires	5,1%	5,2%	7,2%	4,6%
Bénéfice net par action ou part				
De base et dilué	0,10	0,06	0,42	0,97
Bénéfice net ajusté par action ou part				
De base et dilué	0,10	0,08	0,42	0,23

Le bénéfice net trimestriel à 0,10 \$ par action se compare favorablement au bénéfice net ajusté de 0,08 \$ au troisième trimestre de 2010. Ceci reflète l'amélioration du BAIIA discutée ci-dessus. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net par action de 0,42 \$ se compare avantageusement au bénéfice net ajusté de 0,23 \$ par action de l'année dernière.

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des IFRS et il est peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. New Look croit que cette communication fournit de l'information utile entendu que les ajustements mentionnés antérieurement ne sont pas représentatifs de la performance courante de la société.

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour la période de quatre trimestres terminée le 24 septembre 2011 comparés aux résultats des trimestres correspondants de 2010.

	Septembre		Juin		Mars		Décembre		4 trimestres	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2010	2009 ^(a)	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	19 516	16 569	19 461	17 383	19 917	17 312	19 514	17 625	78 408	68 889
% du chiffre d'affaires des 4 trimestres	25%	24%	25%	25%	25%	25%	25%	26%	100%	100%
BAIIA	2 641	2 242	3 381	1 848	3 365	2 524	3 645	2 939	13 032	9 553
% du chiffre d'affaires	13,5%	13,5%	17,4%	10,6%	16,9%	14,6%	18,7%	16,7%	16,6%	13,9%
Ajustement de la charge d'impôts liée à la conversion en société par actions ^(b)						8 285				8 285
Frais de conversion en société par actions				96		757				853
Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts ^(b)	1 000	647	1 613	331	1 598	8 753	2 553	1 556	6 764	11 287
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 630	2 144	3 520	1 783	3 238	1 926	3 571	3 414	12 959	9 267
Bénéfice net par action ou part ^{(b)(c)}										
De base	0,10	0,06	0,16	0,03	0,16	0,87	0,23	0,16	0,67	1,13
Dilué	0,10	0,08	0,16	0,03	0,16	0,87	0,23	0,16	0,67	1,12
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, par action ou part, dilué ^(d)	0,26	0,21	0,35	0,17	0,32	0,19	0,35	0,34	1,28	0,92
Dividende par action ou distribution par part	0,15	0,15	0,15	0,05	0,15	0,11	0,15	0,16	0,60	0,47

a) Les données des trimestres terminés en 2009 ont été préparées selon les PCGR antérieurs, sauf pour le flux de trésorerie lequel a été ajusté pour attribuer les frais financiers aux activités de financement, et reflètent ainsi la nouvelle présentation selon les IFRS.

b) Le bénéfice net attribué aux actionnaires au cours du trimestre terminé en mars 2010 au montant de 8 753 000 \$ n'est pas représentatif d'un bénéfice soutenable, car il tient compte d'une réduction d'impôts non récurrente de 8 285 000 \$ liée à la conversion en société par actions et de frais de conversion non récurrents de 757 000 \$. La direction est d'avis que le montant représentatif du bénéfice net est 1 111 000 \$, calculé de la façon suivante :

Bénéfice net attribué aux actionnaires ou porteurs de parts	8 753 \$
Ajustement d'impôts lié à la conversion en société par actions	(8 285 \$)
Coût de conversion en société par actions, net d'impôts	643 \$
Bénéfice net ajusté	<u>1 111 \$</u>

c) Le bénéfice net par action ou part pour les quatre trimestres peut ne pas correspondre au total des bénéfices nets trimestriels par action ou part entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

d) Les flux de trésorerie par action ou part pour les quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des flux de trésorerie entendu qu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires et le BAIIA ont augmenté dans la période de quatre trimestres se terminant le 24 septembre 2011 par rapport à la période de quatre trimestres précédente. Si ce n'était de la réduction d'impôts non récurrente et des frais de conversion en société par actions, le bénéfice net de la période de quatre trimestres terminée en septembre 2011 aurait excédé celui de la période des quatre trimestres précédents.

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant montre les principaux éléments du flux de trésorerie pour le troisième trimestre et la période de 39 semaines terminés le 24 septembre 2011 comparés aux périodes correspondantes de 2010 :

	13 semaines		39 semaines	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	2 630	2 144	9 370	5 707
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	1 326	336	1 075	976
Entrées de liquidités provenant de l'exploitation	3 956	2 480	10 445	6 683
Investissement				
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(531)	(415)	(3 258)	(2 331)
Transaction d'entreprise				(1 566)
Versements sur des soldes de prix d'achat		(5)	(333)	(237)
Avance			(188)	
Financement				
Variation des emprunts bancaires	(180)	(1 270)		(1 660)
Emprunts à long terme		2 005		3 705
Remboursement d'emprunts à long terme	(31)	(60)	(3 093)	(221)
Incitatifs à la location		45	46	90
Émission d'actions ou parts			381	123
Intérêts et frais financiers payés	(90)	(107)	(282)	(276)
Distributions et dividendes versés	(1 515)	(1 503)	(3 023)	(3 560)
Impôts exigibles afférents aux dividendes versés				(185)
Augmentation de la trésorerie	1 609	1 170	695	565
Trésorerie au début	582	234	1 496	839
Trésorerie à la fin	2 191	1 404	2 191	1 404

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les augmentations de liquidités provenant de l'exploitation, avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, par rapport à l'année dernière reflètent les augmentations du chiffre d'affaires, du BAIIA et du bénéfice net; elles reflètent aussi les frais de conversion non récurrents de 853 000 \$ enregistrés en 2010. Des entrées de liquidités ont aussi été générées (ou utilisées) par les variations suivantes des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	362	36	81	197
Diminution (augmentation) des crédits d'impôt à recevoir	38		(7)	146
Diminution (augmentation) des stocks	526	(251)	201	(582)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	82	(49)	(209)	(281)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	318	600	1 009	1 496
Augmentation de la trésorerie	1 326	336	1 075	976

Ce tableau reflète une augmentation de la rotation des stocks et des variations saisonnières normales telles les augmentations de salaires courus.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement pour la période de 39 semaines terminée le 24 septembre 2011 sont liées à l'ajout de trois magasins, l'accroissement de la capacité de taillage et de traitement des verres dans notre laboratoire, de même qu'aux rénovations continues apportées aux magasins existants et au renouvellement de l'équipement optique et informatique.

Le tableau suivant concilie les investissements dans les actifs à long terme et leur financement :

	13 semaines		39 semaines	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Achat d'immobilisations corporelles	499	402	3 058	2 250
Transaction avec Sonomax				1 740
Achat d'immobilisations incorporelles	32	13	236	81
	531	415	3 294	4 071
Solde de prix d'achat			30	174
Passif d'impôt différé			6	
Montant déboursé, selon l'état des flux de trésorerie	647	420	3 591	4 134
Moins versements attribués aux investissements de l'année précédente	(116)	(5)	(333)	(237)
Total des dépenses en immobilisations	531	415	3 294	4 071

Rapport de gestion

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Les activités d'investissement de la période cumulative de 2011 comprennent également un prêt de 188 000 \$ échéant dans trois ans accordé à une société détenue par un membre de la haute direction pour l'achat d'actions de New Look.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les remboursements d'emprunts à long terme au cours de la période de 39 semaines terminée le 24 septembre 2011 totalisant 3 093 000 \$ comprennent un montant de 3 millions \$ sur les avances à même le crédit Evergreen. Ce remboursement discrétionnaire a été rendu possible grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de l'encaisse de 1,5 million \$ disponible en début d'exercice. D'autres remboursements sur la dette à long terme ont été faits selon l'échéancier prévu.

À la fin de la période, la société n'avait aucun emprunt bancaire à court terme sur la marge de crédit d'exploitation de 2,5 millions \$.

Les dividendes payés en 2011, totalisant 3 023 000 \$, correspondent aux dividendes déclarés en mars et juin de l'exercice courant à même l'encaisse alors disponible.

La plupart des nouveaux baux prévoient le paiement d'incitatifs par les bailleurs à New Look. Ces incitatifs ont représenté une source de liquidités de 46 000 \$ en 2011.

L'émission d'actions à des administrateurs et cadres à la suite de l'exercice d'options attribuées en vertu du régime d'options a représenté un encaissement de 381 000 \$ en 2011.

La dette à long terme a également augmenté en raison d'opérations hors caisse, comme le solde de prix d'achat de 31 000 \$ lié à l'acquisition de certains actifs à long terme et l'intérêt implicite sur des soldes de prix d'achat.

La rubrique *Frais financiers, nets des revenus d'intérêts* commente les montants payés en intérêts et frais financiers.

FACILITÉS DE CRÉDIT

Les principaux éléments des facilités de crédit sont les suivants:

- Une marge de crédit d'exploitation pour financer les opérations courantes d'un montant maximum de 2,5 millions \$ selon la valeur des débiteurs et des stocks.
- Un crédit dit «Evergreen» de 12 millions \$ pour financer les dépenses en immobilisations et comportant une période de rotation dont l'échéance est renouvelable annuellement. Cette échéance a maintenant été reportée du 30 mai 2012 au 31 mai 2013. Aucun paiement de capital n'est requis pendant une période de rotation.
- Une marge de crédit de 900 000 \$ pour gérer les risques de taux d'intérêts en utilisant des produits dérivés tels que des ententes de swap d'intérêts.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré d'une prime variant de 0,5 % à 1,25 % selon le ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA. La société peut toujours utiliser ses crédits par le biais d'acceptations bancaires contre des frais variant de 1,75 % à 2,5 % selon le ratio de dette portant intérêt sur le BAIIA.

Au 24 septembre 2011, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit utilisé	
Emprunts bancaires sur la marge de crédit d'exploitation	Néant
Avances sur le crédit Evergreen pour financer les actifs à long terme	7 000
Crédit disponible	7 500
Total des facilités de crédit	14 500

Les emprunts bancaires sur la marge de crédit Evergreen étaient financés entièrement par des acceptations bancaires dont le coût de financement effectif était de 3,3 % par année au 24 septembre 2011.

La société avait également 2 191 000 \$ en trésorerie à la fin du troisième trimestre et elle respectait toutes les conditions concernant les facilités de crédit.

CAPACITÉ DE SATISFAIRE LES OBLIGATIONS

La direction détermine la capacité de New Look à satisfaire ses obligations en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, les ratios exigés par la banque aux fins des facilités de crédit, ainsi que d'autres ratios. Le tableau suivant résume les balises importantes utilisées par la direction ainsi que les performances en résultant :

		24 sept. 2011	25 déc. 2010
	Balises	\$	\$
Ratio des éléments hors caisse du fonds de roulement ^(a)	Minimum de 0,90	0,90	1,04
Dette portant intérêt ^(b) / capitalisation totale ^(c)	Maximum de 0,50	0,19	0,29
		Quatre trimestres terminés le 24 sept. 2011	Quatre trimestres terminés le 25 déc. 2010
		\$	\$
Dette portant intérêt / BAIIA	Maximum de 2,0	0,4	0,9
Ratio de couverture du service de la dette et du loyer ^(d)	Minimum de 1,1	2,0	1,5

a) Le ratio des éléments hors caisse du fonds de roulement est égal à : les actifs courants à l'exception de la trésorerie / les passifs courants à l'exception de l'emprunt bancaire et des versements sur la dette à long terme exigibles en-dedans d'un an. Les passifs courants excluent aussi les dividendes à payer lorsqu'il est évident que ceux-ci seront réglés à même l'encaisse disponible ou un emprunt bancaire. Le ratio au 24 septembre 2011 est de 0,90 soit le seul minimum de la balise. Cette situation n'est pas significative compte tenu de l'amélioration de la rotation des stocks

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

depuis le début de l'année et du fait qu'en fin de période, la société a une trésorerie de 2,2 millions \$ et n'a aucun emprunt bancaire à court terme.

- b) La dette portant intérêt correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion remboursable à court terme, et de l'emprunt bancaire à court terme en excédent de l'encaisse.
- c) La capitalisation totale correspond au total des capitaux propres et de la dette portant intérêt.
- d) Le ratio de couverture du service de la dette et du loyer est égal à : BAIIAL moins les dividendes, les distributions, les rachats d'actions ou de parts et les impôts payés / la portion remboursable à court terme de la dette à long terme, les frais financiers ainsi que le loyer. Le BAIIAL est défini comme étant le BAIIA plus le loyer.

Tous les ratios sont à l'intérieur des balises établies par la direction et approuvées par le conseil d'administration.

De plus, New Look fait constamment l'entretien et la mise à jour de ses magasins et installations de production afin de conserver et d'accroître les entrées de liquidités. Des 66 magasins au 24 septembre 2011, 60 ont été renouvelés ou construits au cours des six dernières années.

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédit sont jugées suffisantes pour satisfaire les besoins d'exploitation, les dépenses courantes en immobilisations, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les dividendes déclarés.

DIVIDENDES

La société a établi une politique de verser des dividendes trimestriels. Par conséquent, un dividende de 0,15 \$ par action a été versé le 30 septembre 2011 pour le deuxième trimestre de 2011. Le 4 novembre 2011, la société a déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action payables le 30 décembre 2011 aux actionnaires inscrits le 19 décembre 2011. Les dividendes ont été déclarés sur la base des résultats financiers du troisième trimestre. Un des dividendes, représentant 0,1468 \$, constitue un « dividende déterminé », c'est-à-dire un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividendes plus élevé. La prochaine date prévue de versement de dividende est le 30 mars 2012.

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Il n'y a aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir.

ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 24 septembre 2011, New Look avait 10 097 732 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce sont les seules actions comportant un droit de vote à l'assemblée des actionnaires et donnant droit à un dividende.

Au 24 septembre 2011, New Look avait aussi 58 000 actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation. Ces actions sont rachetables au gré de la société et au gré du porteur, sous réserve de certaines conditions, à 1 \$ chacune. Le porteur de ces actions n'a droit à aucun dividende et n'a pas droit de vote. Pour fins comptables, ces actions privilégiées sont comptabilisées comme un passif. En 2011, la société a racheté les deux tiers de ces actions pour 116 000 \$.

En avril 2011, 137 000 options d'achat d'actions de New Look ont été attribuées à un prix d'exercice de 7,40 \$ par action. Ce prix d'exercice est égal à la valeur au marché au cours des cinq jours précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont un terme de cinq ans après leur date d'attribution. Le nombre maximum d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options à un moment donné est égal à 10 % des actions émises et en circulation. Au 24 septembre 2011, il y avait 713 467 options en cours à un prix d'exercice moyen de 7,11 \$. À la même date, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 928 873.

GESTION DU RISQUE FINANCIER ET AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Les objectifs et politiques de la gestion des risques financiers sont décrits à la note 27 des états financiers consolidés de 2010. D'autres facteurs de risque liés à l'entreprise, à l'acquisition de Sonomax et aux actions de New Look sont décrits dans la Notice annuelle datée du 16 mars 2011 et disponible sur SEDAR à www.sedar.com ainsi que sur le site internet de New Look. La direction croit que les facteurs économiques et de l'industrie n'ont pas changé de façon significative depuis cette date.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») (tel que défini dans le Règlement 52-109) relative à New Look pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué qu'il n'y a pas eu au cours du trimestre terminé le 24 septembre 2011 de changement au CIIF qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF de la société.

Pour les trimestres terminés le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

PERSPECTIVES

Alors que le BAIIA cumulatif a augmenté de 42 % par rapport à l'année dernière, la direction s'attend à ce que les résultats pour le quatrième trimestre de 2011 soient plus conformes à ceux de la même période de 2010, lesquels étaient comparativement élevés.

La direction croit toujours que New Look est en bonne position pour jouer un rôle clé dans l'évolution de l'industrie de l'optique au Canada par une expansion interne, des acquisitions et une plus grande pénétration de marché dans son réseau actuel de magasins.

Nous adoptons continuellement les nouvelles technologies dans notre laboratoire dans le but d'améliorer la qualité et la productivité. En harmonie avec l'ajout d'une deuxième chaîne de production HD en 2010, New Look va plus loin en 2011 dans la robotisation de certaines activités.

Du point de vue marketing, nous allouons plus de ressources au traitement sur le Web des prises de rendez-vous pour un examen de la vue ainsi que des commandes de verres de contact. Également, nous fournissons plus d'information au public par l'entremise de notre vitrine et infolettre Internet traitant de nos produits et services.

New Look continue à mettre un accent soutenu sur ses projets d'expansion. En 2011, la société a déjà ouvert trois nouveaux magasins : un à Sorel, Québec, un au St. Laurent Centre à Ottawa et un autre à Sept-Îles, Québec. Elle a aussi fait l'acquisition d'une pratique qui a été intégrée au magasin d'Anjou à Montréal et rénové cinq magasins. À la fin d'octobre, New Look a fait l'acquisition d'une pratique à Cap-de-la-Madeleine qui adoptera la bannière New Look. La société a présentement des engagements pour acquérir une autre pratique, ajouter un autre magasin et rénover ou relocaliser trois magasins existants. Avoir des magasins modernes et attrayants aux yeux des consommateurs et des optométristes fait partie de notre chaîne de valeurs. Conséquemment, la société attribue des fonds à l'amélioration de l'aspect visuel de ses magasins et ajoutera ou renouvellera l'équipement d'optique mis à la disposition des optométristes.

Nos plans d'expansion continue comprennent le développement du réseau, par le biais d'acquisitions, en Ontario et dans des marchés plus petits au Québec où l'offre en produits et services de l'optique peut être améliorée, tout en introduisant une nouvelle version des protecteurs auditifs où cela est faisable.

Les investissements en immobilisations réalisés ou planifiés pour 2011 sont d'environ 4,6 millions \$.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

7 novembre 2011

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



lunetterie
NEWLOOK
eyewear

Troisième trimestre terminé le 24 septembre

2011

Bénéfice net et résultat global consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou part

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	19 516	16 569	58 094	51 264
Matériaux utilisés, nets des variations des stocks	4 810	4 106	13 400	12 374
Rémunération du personnel	5 922	5 190	17 967	15 969
Autres dépenses d'opération	6 116	5 056	17 351	16 364
	16 848	14 352	48 718	44 707
Bénéfice avant les éléments suivants	2 668	2 217	9 376	6 557
Amortissement	1 007	995	2 963	2 800
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	87	105	277	274
Frais de conversion en société par actions				853
	1 094	1 100	3 240	3 927
Bénéfice avant impôts	1 574	1 117	6 136	2 630
Impôts				
Exigibles	37		20	6
Différés	529	463	1 882	1 156
Ajustement lié à la conversion en société par actions (note 15.7)				(8 285)
	566	463	1 902	(7 123)
Bénéfice net et résultat global	1 008	654	4 234	9 753
Bénéfice net et résultat global attribués à :				
Participation ne donnant pas le contrôle	8	7	23	22
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	1 000	647	4 211	9 731
	1 008	654	4 234	9 753
Voir les notes 3 et 4 pour d'autres informations sur les résultats consolidés				
Bénéfice net par action ou part (note 5)				
De base et dilué	0,10	0,06	0,42	0,97

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net avant impôts	1 574	1 117	6 136	2 630
Éléments hors caisse :				
Amortissement	1 007	995	2 963	2 800
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(56)	(40)	(104)	(74)
Rémunération sous forme d'options	30	25	79	72
Intérêt implicite sur des soldes de prix d'achat	10	13	30	37
Intérêts payés	76	91	245	230
Autres frais financiers payés	14	16	37	46
Impôts payés	(25)	(73)	(16)	(34)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations d'éléments hors caisse du fonds de roulement	2 630	2 144	9 370	5 707
Variations d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 6)	1 326	336	1 075	976
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 956	2 480	10 445	6 683
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(499)	(402)	(3 028)	(2 250)
Transaction d'entreprise				(1 566)
Versements sur des soldes de prix d'achat		(5)	(333)	(237)
Acquisition d'autres actifs incorporels	(32)	(13)	(230)	(81)
Avance (note 14)			(188)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(531)	(420)	(3 779)	(4 134)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des emprunts bancaires	(180)	(1 270)		(1 660)
Emprunts à long terme		2 005		3 705
Remboursement d'emprunts à long terme	(31)	(60)	(3 093)	(221)
Incitatifs à la location		45	46	90
Émission d'actions ou de parts à des détenteurs d'options			381	123
Intérêts payés	(76)	(91)	(245)	(230)
Autres frais financiers payés, nets de revenus d'intérêts	(14)	(16)	(37)	(46)
Distributions et dividendes versés	(1 515)	(1 503)	(3 023)	(3 560)
Impôts liés aux dividendes versés (note 10)				(185)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 816)	(890)	(5 971)	(1 984)
Augmentation nette de la trésorerie	1 609	1 170	695	565
Trésorerie au début	582	234	1 496	839
Trésorerie à la fin	2 191	1 404	2 191	1 404

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Non vérifié - En milliers de dollars canadiens

	24 sept. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Trésorerie	2 191	1 496	839
Débiteurs	901	954	913
Impôts et crédits d'impôts à recevoir			146
Stocks	7 211	7 412	7 416
Frais payés d'avance	662	453	359
Total des actifs à court terme	10 965	10 315	9 673
Avances (note 14)	218	30	80
Immobilisations corporelles (note 7)	17 946	17 138	17 336
Nom commercial	2 500	2 500	2 500
Goodwill	5 958	5 958	5 958
Actif d'impôt différé	5 487	7 187	
Autres actifs incorporels (note 8)	2 253	2 730	2 150
Total des actifs	45 327	45 858	37 697
PASSIFS			
Passifs à court terme			
Emprunt bancaire			1 660
Créditeurs, frais courus et provisions	9 539	8 471	7 570
Distributions et dividendes à payer (note 9)	1 515		496
Impôts exigibles	207	22	92
Versements sur la dette à long terme	414	503	1 162
Total des passifs à court terme	11 675	8 996	10 980
Dette à long terme (note 11)	7 249	10 526	7 321
Incitatifs à la location reportés et loyers reportés	2 550	2 639	2 655
Passif d'impôt différé			179
Total des passifs	21 474	22 161	21 135
CAPITAUX PROPRES (note 12)			
Actions ordinaires de catégorie A	22 218	21 803	
Parts du Fonds			13 655
Actions échangeables			7 989
Surplus d'apport	1 335	1 290	1 223
Bénéfices non répartis (déficit)	242	569	(6 335)
Capitaux propres des actionnaires de New look ou porteurs de parts du Fonds	23 795	23 662	16 532
Participation ne donnant pas le contrôle	58	35	30
Total des capitaux propres	23 853	23 697	16 562
Total des passifs et capitaux propres	45 327	45 858	37 697

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des capitaux propres

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010

Non vérifié - En milliers de dollars canadiens

	Actions ordinaires de catégorie A	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Capitaux propres des actionnaires	Part ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 25 décembre 2010	21 803	1 290	569	23 662	35	23 697
Bénéfice net			4 211	4 211	23	4 234
	21 803	1 290	4 780	27 873	58	27 931
Rémunération sous forme d'options		79		79		79
Actions émises à la suite de l'exercice d'options						
Payées en espèces	381			381		381
Virement du surplus d'apport	34	(34)				
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A (note 9)			(4 538)	(4 538)		(4 538)
Transactions avec les actionnaires et les porteurs de parts	415	45	(4 538)	(4 078)		(4 078)
Solde au 24 septembre 2011	22 218	1 335	242	23 795	58	23 853

	Actions ordinaires de catégorie A	Parts du Fonds	Actions échangeables	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (déficit)	Capitaux propres des porteurs de parts et actionnaires	Part ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		13 655	7 989	1 223	(6 335)	16 532	30	16 562
Bénéfice net					9 731	9 731	22	9 753
Impôt lié aux dividendes sur les actions échangeables (note 10)								
Impôt exigible					(185)	(185)		(185)
Impôt différé					169	169		169
		13 655	7 989	1 223	3 380	26 247	52	26 299
Parts du Fonds émises à la suite de l'exercice d'options								
Payées en espèces		123				123		123
Virement du surplus d'apport		19		(19)				
Échange contre des actions ordinaires de catégorie A	21 786	(13 797)	(7 989)					
Rémunération sous forme d'options				72		72		72
Distributions aux porteurs de parts					(689)	(689)		(689)
Dividendes sur les actions échangeables					(371)	(371)		(371)
Dividendes sur les actions ordinaires					(2 004)	(2 004)		(2 004)
Transactions avec les actionnaires et les porteurs de parts	21 786	(13 655)	(7 989)	53	(3 064)	(2 869)		(2 869)
Solde au 25 septembre 2010	21 786	-	-	1 276	316	23 378	52	23 430

Se référer à la note 12 pour des informations additionnelles sur les capitaux propres.

Se référer à la note 15 pour la conciliation des capitaux propres selon les PCGR antérieurs et les IFRS.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

1. STATUTS ET ACTIVITÉS

Lunetterie New Look inc. (« New Look » ou la « société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur des services de l'optique. Le siège social de la société est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada.

New Look résulte de la conversion au 2 mars 2010 du Fonds de revenu Benvest New Look (le « Fonds »), une fiducie de revenu cotée en bourse, en société par actions. La conversion a été réalisée conformément à un plan d'arrangement régi par la Loi canadienne sur les sociétés par actions impliquant la filiale antérieure du Fonds, aussi nommée Lunetterie New Look inc. (« l'ancienne New Look »), et Sonomax santé auditive inc. (« Sonomax »). New Look poursuit les activités antérieurement exercées par le Fonds et sa filiale ainsi que des activités liées à l'entreprise de distribution de Sonomax. Les parts du Fonds (BCI.UN) antérieurement cotés à la Bourse de Toronto (« TSX ») ont été remplacées sur la TSX par des actions de New Look (BCI).

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

2.1 CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS ») APPLICABLES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et en utilisant les méthodes comptables que la société entend adopter pour ses états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. Les méthodes comptables ci-après décrites ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées. Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes exigées pour des états financiers annuels. Ils devraient donc être lus à la lumière des états financiers consolidés et audités pour l'exercice terminé le 25 décembre 2010 et des informations concernant la transition aux IFRS incluses à la note 15 des présents états financiers. De plus, l'information considérée importante pour la compréhension des états financiers intermédiaires de la société et normalement présentée dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS est incluse dans les notes 14.8 et 15 des états financiers intermédiaires pour le trimestre terminé le 26 mars 2011.

2.2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des devises et des contrats de change qui sont évalués à la juste valeur, comme en fait état la description suivante des méthodes comptables.

Méthode de la continuité des intérêts communs suite à la conversion en société par actions en mars 2010

Les étapes de conversion du Fonds en société par actions en mars 2010 ont compris l'acquisition inversée de Sonomax par le Fonds où chaque part du Fonds et chaque action échangeable de l'ancienne New Look ont été échangées à parité numérique contre de nouvelles actions ordinaires de Sonomax. Les actions ordinaires déjà existantes de Sonomax ont été rachetées, le Fonds a été liquidé et l'ancienne New Look et Sonomax ont été fusionnées créant ainsi la nouvelle entité New Look. Les options d'achat de parts du Fonds ont été remplacées par des options d'achat d'actions de New Look.

New Look est considérée comme la continuité du Fonds et, conséquemment,

les présents états financiers consolidés sont préparés selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Selon cette méthode, les actifs, passifs et capitaux propres du Fonds transférés à New Look à la conclusion du plan d'arrangement sont constatés à leur valeur comptable nette. Les présents états financiers consolidés reflètent les activités de New Look en tant que société à compter du 2 mars 2010 et celles du Fonds pour la période antérieure.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Fonds et de l'ancienne New Look, tels qu'ils existaient jusqu'au 2 mars 2010, ainsi que les comptes de New Look, de même que ceux d'une entité sur laquelle New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sans en détenir d'actions. La part des actionnaires sans contrôle présentée dans les états financiers consolidés réfère à la part de cette entité dans le bénéfice et les actifs nets non détenus par la société. Toutes les transactions et les soldes entre entités ont été éliminés.

Périodes intermédiaires et fin d'exercice

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent les derniers samedis de mars, juin et septembre. La fin d'exercice du Fonds était le 31 décembre.

Comme l'ancienne New Look avait déjà adopté les derniers samedis de mars, juin et septembre comme fins de périodes intermédiaires, les chiffres comparatifs présentés dans l'état intermédiaire du bénéfice net reflètent le même nombre de jours en 2011 et en 2010. Toutefois, l'exercice complet de 2011 comptera 53 semaines alors que l'exercice de 2010 en comptait 52.

Jugements, estimations et hypothèses comptables

Pour dresser les états financiers, la direction doit porter des jugements, effectuer des estimations et poser des hypothèses afin d'appliquer les méthodes comptables de la société. Les jugements, les estimations ainsi que les hypothèses sont fondées sur l'expérience historique, la connaissance que la direction possède des événements actuels et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principaux cas où les jugements, les estimations et les hypothèses sont significatifs pour les états financiers sont les suivants :

- *Provision pour les stocks désuets et à rotation lente.* La société estime une provision pour les stocks désuets et à rotation lente selon l'âge des stocks et l'expérience historique.
- *Durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.* Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, à l'exception du nom commercial et du goodwill, sont amortis selon leur durée d'utilité. L'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles est basée sur l'expérience historique et des hypothèses liées à la désuétude engendrée par les nouvelles technologies ainsi qu'à l'objectif de la société d'utiliser de l'équipement à la fine pointe de la technologie et de présenter des magasins modernes. Les estimations de durée d'utilité des immobilisations corporelles sont fournies sous la rubrique *Immobilisations corporelles* ci-dessous. L'estimation de la durée d'utilité des logiciels d'application est basée sur l'expérience historique, les services de mise à jour et de maintenance annuels, ainsi que la réputation du fournisseur. L'estimation de la durée d'utilité des relations clients est basée sur l'analyse des ventes antérieures du vendeur et la capacité de la société d'atteindre ces clients.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

- **Provisions.** La provision liée aux garanties de produits est estimée sur l'expérience historique.
- **Hypothèses dans l'application de la méthode Black-Scholes pour déterminer la rémunération sous forme d'options.** La méthode Black-Scholes utilisée nécessite des hypothèses à l'égard de valeurs prévues telles : la durée des options, le pourcentage d'options qui ne seront pas exercées, la volatilité des actions de la société ainsi que les dividendes. Ces valeurs sont basées sur l'information détenue par la direction au moment où les options sont exercées. Elle comprend l'expérience historique, la performance financière de la société, les plans de développement de la société ainsi que l'environnement économique.
- **Dépréciation d'actif.** Les tests de dépréciation d'actifs décrits plus loin requièrent la détermination de la valeur recouvrable de certains actifs. À cette fin, la direction doit émettre des hypothèses telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs provenant de l'utilisation d'actifs. Dans ces circonstances, les données historiques et les plans de développements sont les sources principales d'information.
- **Impôts.** Le calcul de la charge d'impôts et, par conséquent, de l'actif ou du passif d'impôt différé requiert la détermination de facteurs tels la déductibilité de charges, les restrictions de déductibilité, le taux d'amortissement fiscal, l'admissibilité de certaines charges à des crédits d'impôts ainsi que la possibilité d'utiliser des pertes fiscales reportées. Pour ces calculs, la direction émet des jugements en se basant sur l'expérience passée ainsi que sur les services de fiscalistes. L'impact de cotisations d'impôt différentes des montants déclarés par la société pourrait être important.

Information sectorielle

La direction évalue la performance de la société en tant que secteur unique lié aux activités de détail de l'optique.

Comptabilisation des produits

La vente de biens est la seule source significative de produits composant le chiffre d'affaires. Les produits représentent les espèces reçues ou à recevoir du client, nettes des taxes de vente, de rabais et d'escomptes. Les produits sont comptabilisés lorsque le bien est livré au client, soit lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété de biens;
- La société n'a plus d'implication de gestion habituellement associée à la propriété ni de contrôle sur le bien vendu;
- Le montant des produits peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société;
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont engagés, nets de tous crédits d'impôts s'y rattachant.

Crédit d'impôts

Les crédits d'impôts liés à la recherche et au développement ainsi qu'à la formation sont comptabilisés aux résultats lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions rattachées à ces crédits et que ceux-ci seront reçus.

Les crédits d'impôts liés à l'acquisition d'un actif à long terme sont différés et comptabilisés aux résultats en réduction de la charge d'amortissement sur la durée d'utilité de l'actif.

Les crédits d'impôts à recevoir en compensation de charges ou de pertes déjà engagées ou pour apporter un soutien financier immédiat à la société sans coûts futurs liés sont comptabilisés en résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent acquis.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollar canadien lequel est également la monnaie fonctionnelle de la société. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les charges libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

Résultat global

Le résultat global comprend le bénéfice net ainsi que des éléments de produits et charges qui ne sont pas comptabilisés en résultat net comme l'imposent ou l'autorisent les IFRS. La direction a déterminé que le seul élément du résultat global pour les exercices terminés le 25 décembre 2010 et le trimestre se terminant le 24 septembre 2011 était le bénéfice net.

Bénéfice net par action ou part

Le bénéfice net de base par action ou part pour une période est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds par la moyenne pondérée de parts du Fonds, d'actions échangeables, et d'actions de catégorie A en circulation dans cette période.

Le bénéfice net dilué par action ou part pour une période est calculé en faisant l'hypothèse que toutes les options dilutives sont exercées et que le produit en provenant sert à racheter des actions ou des parts au cours moyen de la période. Les options sont exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ou part lorsque le prix d'exercice est supérieur au cours moyen durant cette période puisqu'elles auraient un effet anti-dilutif.

Instruments financiers

La valeur comptable des instruments financiers dépend de leur classification. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement mesurés à leur juste valeur. Les autres instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur majorée des frais de transactions.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les devises et les contrats de change sont présentement les seuls instruments financiers de la société comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de la juste valeur de ces instruments et les frais de transaction sont comptabilisés aux résultats. Selon les conditions du marché, les contrats de change représentent un actif ou un passif. La société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur lorsqu'il y a lieu. Le montant initial correspond à la juste valeur de l'instrument majorée des frais de transaction. L'actualisation est omise là où l'effet est sans importance. Cette catégorie est essentiellement composée de comptes débiteurs.

Passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs et frais courus, à l'exception des contrats de change, les distributions et dividendes à payer ainsi que la dette à long terme sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes résultant d'une évaluation subséquente du coût amorti sont comptabilisés aux résultats. Les honoraires liés à la révision annuelle des facilités de crédit sont aussi comptabilisés aux résultats.

Hierarchie des instruments financiers

La société classe ses instruments financiers qui sont mesurés à la juste valeur au bilan selon une hiérarchie à trois niveaux pour le calcul de la juste valeur :

Niveau 1 : La juste valeur est déterminée par référence directe à des prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Les devises sont évaluées à ce niveau.

Niveau 2 : La juste valeur est estimée selon une méthode d'évaluation basée sur les données observables du marché, soit directement ou indirectement. Les instruments financiers dérivés de la société, composés de contrats de change, sont évalués selon ce niveau en utilisant un modèle d'évaluation basé sur des données du marché.

Niveau 3 : La juste valeur est estimée en utilisant une méthode d'évaluation basée sur les données non observables. La société n'a aucun instrument financier correspondant à ce niveau.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, moins les frais de ventes applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition en sus de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Le coût, net de la valeur résiduelle, est amorti sur la durée d'utilité estimative. Le tableau suivant présente les méthodes, les taux ainsi que les durées utilisés :

	Méthode	Taux ou durée
Matériel, outils et enseignes	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel optique	Linéaire	15 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail y compris les périodes de renouvellement, maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont révisées annuellement.

Nom commercial

Le nom commercial New Look est comptabilisé au coût et il n'est pas amorti. Il est sujet à un test de dépréciation d'actif décrit ci-dessous. La direction considère que le nom commercial est étroitement lié à l'existence de la société et, conséquemment, a une durée d'utilité indéterminée.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels comprennent les logiciels d'application et les actifs incorporels obtenus lors de l'acquisition d'entreprises ou autrement, tels des baux acquis dans des conditions favorables, des relations clients, des engagements de non-concurrence, des droits de distribution et autres ententes contractuelles. Ils sont comptabilisés au coût en sus de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. La valeur attribuée à un bail est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. La valeur des autres actifs incorporels est amortie sur une base linéaire selon la durée estimative des bénéfices obtenus, laquelle varie de deux à dix ans. La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement ainsi que les durées utiles sont révisées au moins une fois par année. De plus, les autres actifs incorporels sont sujets au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Goodwill

Le goodwill (auparavant appelé «écart d'acquisition») est un actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti. Il est comptabilisé au coût en sus des pertes de valeur. Le goodwill est assujéti au test de dépréciation décrit ci-dessous.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période, la société révisé la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et autres actifs incorporels afin de déterminer si ces actifs présentent des signes de dépréciation. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la dépréciation s'il y a lieu. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif particulier, la société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Le nom commercial ayant une durée d'utilité indéterminée est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill acquis lors de regroupements d'entreprises antérieurs est attribué à toutes les unités génératrices de trésorerie en tant que groupe, soit le réseau de magasins, comme on s'attend à ce que le réseau bénéficie de la synergie engendrée par ces regroupements. Le goodwill subit un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des faits nouveaux indiquent que la valeur de l'actif a diminué.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur en sus des frais de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif, en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur d'une unité génératrice de trésorerie est imputée aux actifs de cette unité au prorata de leur valeur comptable. Sauf pour le goodwill, tous les actifs sont réévalués ultérieurement pour voir s'il y a indications d'une reprise de perte de valeur. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur comptable.

En date du 25 décembre 2010, aucune dépréciation du nom commercial et du goodwill n'était requise. En date du 24 septembre 2011 et du 25 décembre 2010, il n'y avait aucun événement ou changement indiquant que la valeur comptable des autres actifs mentionnés ci-haut ne peut être recouvrée.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'une obligation actuelle découlant d'un événement passé mènera probablement à une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que les montants peuvent être estimés de façon fiable. L'échéance ou le montant de la sortie de ressources peut encore être incertain. Une obligation actuelle résulte d'une obligation juridique ou d'une obligation implicite découlant d'événements passés comme, par exemple, les garanties accordées sur les marchandises. Les provisions sont basées sur les dépenses requises estimées pour honorer l'obligation actuelle, selon les éléments les plus probants à la date de comptabilisation. Les provisions actuelles ne font pas l'objet d'une actualisation car la valeur temps n'est pas significative.

Toutes les provisions sont revues à la fin de chaque période et ajustées pour refléter la meilleure estimation courante.

Contrats de location simple

La totalité des loyers en vertu des contrats de location simple (auparavant désignés comme contrats de location-exploitation) est imputée aux dépenses de façon linéaire sur la durée des contrats de location. Toute différence entre les charges de loyer et les loyers exigibles est présentée à titre de loyer reporté au bilan. La durée d'un contrat de location comprend les périodes exemptes de loyer et la période de construction précédant le début de la location.

Les incitatifs à la location applicables aux contrats de location sont reportés et amortis comme une réduction des coûts d'exploitation sur la durée des baux au moyen de la méthode linéaire.

Rémunération sous forme d'options

Les options attribuées aux employés clés, membres de la direction et administrateurs pour l'acquisition d'actions de la société sont constatées à leur juste valeur à la date d'attribution, selon le modèle d'évaluation Black-Scholes.

La juste valeur des options, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge aux résultats progressivement sur la période d'acquisition des droits. Cette charge, basée sur l'estimation par la société du nombre d'options dont les droits seront éventuellement acquis, est reflétée par une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la fin de chaque période, la société révisé son estimation du nombre d'options dont l'acquisition des droits est prévue. Tout impact de la révision des estimations initiales est comptabilisé aux résultats de façon à ce que les charges cumulatives reflètent les estimations révisées, le surplus d'apport étant ajusté en conséquence. Les soldes au surplus d'apport sont virés au capital-actions lorsque les options sont exercées.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée au bénéfice net correspond à la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les passifs ou les actifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer de celles-ci pour la période en cours et les périodes antérieures et qui n'ont pas été réglés en date du bilan. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable, lequel diffère du bénéfice aux états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart temporaire entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs, de même qu'en fonction des pertes fiscales et des crédits d'impôts reportés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, aux taux d'impôt prévus pour la période où l'actif sera réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés en date du bilan. L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les actifs et les passifs d'impôts différés est reflété au bénéfice de la période où la variation a lieu.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront utilisés pour diminuer des impôts futurs. Les passifs d'impôts futurs sont toujours provisionner en entier.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés seulement lorsque la société a le droit et l'intention de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles découlant de la même administration fiscale.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Impôt lié aux dividendes sur les actions échangeables

L'impôt sur les dividendes payés sur les actions échangeables a été imputé au déficit dans la mesure où il n'était pas compensé par une diminution de l'impôt sur les bénéfices. Cet impôt ne s'applique plus depuis la conversion en société en mars 2010. Se référer à la note 10.

2.3 IFRS PUBLIÉS MAIS NON EN VIGUEUR

L'International Accounting Standards Board a publié les normes IFRS suivantes qui ont été modifiées ou révisées ou sont nouvelles, mais qui n'étaient pas entrées en vigueur au 24 septembre 2011 :

- IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*. Modifications concernant l'hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants, applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011, l'application anticipée étant autorisée. La direction est d'avis que ces modifications n'auront pas d'impact sur les états financiers de la société.
- IFRS 7, *Instruments financiers*. Modifications concernant les informations à fournir pour les actifs financiers transférés et pour tout lien conservé avec un actif transféré. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011, l'application anticipée étant autorisée. La direction appliquera ces modifications dans le prochain exercice commençant le 1^{er} janvier 2012. En ce moment, la direction croit que ces modifications auront un impact très limité sur les états financiers de la société.
- IFRS 9, *Instruments financiers*. Il s'agit d'une nouvelle norme remplaçant la norme actuelle IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'objectif de IFRS 9 est d'établir des principes d'information

financière en matière d'actifs et de passifs financiers en vue de la présentation pertinente et utiles aux utilisateurs d'états financiers pour l'appréciation des montants, du calendrier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité. Cette norme s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application anticipée étant autorisée. En ce moment, la direction croit que cette nouvelle norme n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers de la société et elle n'a pas l'intention de l'appliquer de façon anticipée.

- IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Modifications concernant l'impôt différé en relation avec les actifs sous-jacents. Les modifications s'appliqueront aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012, l'application étant autorisée. En ce moment, la direction croit que ces modifications auront un impact très limité sur les états financiers de la société.
- IFRS 10, *États financiers consolidés* (nouveau, remplacera les dispositions actuelles sur les états financiers consolidés d'IAS 27 et SIC-12); IFRS 11, *Partenariats* (nouveau, remplacera les normes actuelles d'IAS 31 et SIC-13); IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (nouveau, remplacera les dispositions actuelles sur les informations à fournir d'IAS 27, IAS 28 et IAS 31); IAS 1, *Présentation des états financiers* (nouveau, modifications concernant la présentation des autres éléments du résultat global); IAS 27, *États financiers individuels* (modifiée); IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (modifiée). Ces normes nouvelles, révisées ou modifiées s'appliqueront aux exercices commençant après le 1^{er} janvier 2012, l'application anticipée étant autorisée. En ce moment, la direction n'a pas complété l'analyse de leur impact sur les états financiers consolidés de la société.

3. FRAIS FINANCIERS, NETS DES REVENUS D'INTÉRÊTS

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	72	84	236	219
Intérêts sur les emprunts bancaires et autres intérêts	4	7	9	11
	76	91	245	230
Frais financiers	14	14	37	46
Revenus d'intérêts	(3)		(5)	(2)
	87	105	277	274

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	5 892	5 165	17 888	15 897
Rémunération sous forme d'options	30	25	79	72
	5 922	5 190	17 967	15 969
Autres informations				
Dépréciation des stocks	220	21	333	81
Perte de change compris dans le coût des matériaux	(26)	(23)	(87)	(68)
Autre gain de change incluant :	57		68	15
Gain provenant de la variation des contrats de change	52		66	31
Amortissement des immobilisations corporelles	767	776	2 250	2 273
Amortissement des autres actifs incorporels	240	219	713	527
Intérêt implicite sur un solde de prix d'acquisition, compris dans les intérêts sur la dette à long terme	10	13	30	37

5. BÉNÉFICE NET PAR ACTION OU PAR PART

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look ou aux porteurs de parts du Fonds	1 000	647	4 211	9 731
Nombre moyen pondéré de parts et d'actions échangeables ou d'actions ordinaires	10 097 732	10 023 732	10 063 076	10 021 644
Effet dilutif des options	76 758	33 734	54 527	40 987
	10 174 490	10 057 466	10 117 603	10 062 631
Bénéfice net par action ou part, de base et dilué	0,10	0,06	0,42	0,97

Le bénéfice net attribué aux actionnaires de New Look et porteurs de parts du Fonds de même que le bénéfice net par action ou part, de base et dilué, pour la période de 39 semaines terminée le 25 septembre 2010 ont été établis selon les PCGR antérieurs à 2 226 000 \$ et 0,22 \$ respectivement. Voir la note 15.7 pour plus de détails.

6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	24 sept. 2011	25 sept. 2010	24 sept. 2011	25 sept. 2010
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	362	36	81	197
Crédits d'impôt	38		(7)	146
Stocks	526	(251)	201	(582)
Frais payés d'avance	82	(49)	(209)	(281)
Créditeurs, frais courus et provisions	318	600	1 009	1 496
	1 326	336	1 075	976

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel informatique	Matériel optique	Autre matériel, outils et enseignes	Améliorations locatives	Dépôt pour acquisition de matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 25 décembre 2010	1 157	2 368	25 469	14 052	441	43 487
Acquisitions	152	654	1 146	1 521	(415)	3 058
Solde au 24 septembre 2011	1 309	3 022	26 615	15 573	26	46 545
Amortissement cumulé						
Solde au 25 décembre 2010	699	248	18 321	7 081		26 349
Amortissement	174	166	814	1 096		2 250
Solde au 24 septembre 2011	873	414	19 135	8 177		28 599
Valeur comptable nette au 24 septembre 2011	436	2 608	7 480	7 396	26	17 946
Actifs loués inclus dans la valeur comptable nette			107	13		120

8. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

	Baux	Logiciel d'application	Relations clients	Ententes contractuelles	Droit de distribution	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute						
Solde au 25 décembre 2010	537	925	755	748	1 019	3 984
Acquisitions		153	81	2		236
Solde au 24 septembre 2011	537	1 078	836	750	1 019	4 220
Dépréciation cumulée						
Solde au 25 décembre 2010	149	324	230	170	381	1 254
Amortissement	39	108	124	64	378	713
Solde au 24 septembre 2011	188	432	354	234	759	1 967
Valeur comptable nette au 24 septembre 2011	349	646	482	516	260	2 253

9. DIVIDENDES

La société a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits au 21 septembre 2011. Le dividende a été versé le 30 septembre 2011.

10. IMPÔT LIÉ AUX DIVIDENDES SUR LES ACTIONS ÉCHANGEABLES

Les dividendes sur les actions échangeables versés en 2010 ont entraîné un impôt exigible de 185 000 \$ duquel 169 000 \$ a été ajouté à l'actif d'impôt différé, la charge nette au déficit étant de 16 000 \$.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

11. DETTE À LONG TERME

	24 sept. 2011	25 déc. 2010	1 ^{er} jan. 2010
	\$	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit d'exploitation Evergreen, taux effectif de 3,3 % (3,3 % au 25 décembre 2010 et 2,3 % au 1 ^{er} janvier 2010)	7 000	10 000	7 295
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 780 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels moyens de 195 \$ de 2010 à 2013, sujet à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 9 %	311	506	690
Actions privilégiées de catégorie A, 116 \$ remboursés en 2011, le solde étant remboursable en mars 2012 sous réserve de certaines conditions en vertu d'un contrat d'entiercement	58	174	
Solde de prix d'achat, valeur nominale initiale de 120 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 40 \$ de 2011 à 2013, juste valeur initiale basée sur un taux d'escompte de 7 %	111	107	
Effet à payer, 9 %, garanti par des améliorations locatives, remboursable par versements mensuels de 7 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2012	52	107	175
Effet à payer, 8,88 %, garanti par des améliorations locatives et du matériel, remboursable par versements mensuels de 2 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2014	56	69	85
Autres	75	66	238
	7 663	11 029	8 483
Versements exigibles à court terme	414	503	1 162
	7 249	10 526	7 321

12. CAPITAUX PROPRES

Le nombre consolidé et la valeur comptable des parts du Fonds et des actions échangeables de l'ancienne New Look ainsi que les actions ordinaires de catégorie A sont conciliés de la façon suivante :

	Actions ordinaires de catégorie A		Parts		Actions échangeables	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010			6 118 328	13 655	3 870 404	7 989
Émises à la suite de l'exercice d'options			35 000			
Portion payée en espèces, 3,51 \$ par part				123		
Virement du surplus d'apport ^(a)				19		
			6 153 328	13 797	3 870 404	7 989
Échangées contre des actions ordinaires de catégorie A	10 023 732	21 786	(6 153 328)	(13 797)	(3 870 404)	(7 989)
Émises à la suite de l'exercice d'options	3 000					
Portion payée en espèces, 5,10 \$ par action		15				
Virement du surplus d'apport ^(a)		2				
Solde au 25 décembre 2010	10 026 732	21 803	-	-	-	-
Émises à la suite de l'exercice d'options	71 000					
Portion payée en espèces, 5,28 \$ par action		381				
Virement du surplus d'apport ^(a)		34				
Solde au 24 septembre 2011	10 097 732	22 218	-	-	-	-

a) Le transfert du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération sous forme d'options antérieurement comptabilisée au surplus d'apport.

La valeur comptable des actions ordinaires de catégorie A représente les montants reçus lors de l'émission de ces actions (ou les actions et parts remplacées lors de restructurations antérieures) ainsi que les montants transférés du surplus d'apport lors de l'exercice de ces options.

La valeur comptable des parts du Fonds et des actions échangeables représente les montants reçus lors de leur émission (ou de l'émission d'actions remplacées lors de restructurations antérieures) ainsi que les montants transférés du surplus d'apport lors de l'exercice de ces options.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

Le surplus d'apport comprend des gains faits lors de rachats d'actions ainsi que les montants correspondant à la rémunération sous forme d'options comptabilisée antérieurement, net des montants transférés au capital-actions lors de l'exercice de ces options.

Les bénéfices non répartis (déficit) comprennent les profits et pertes de l'année courante et des années antérieures qui n'ont pas été distribués.

13. RÉGIME D'OPTION

	Nombre	Prix d'exercice pondéré
En cours au 25 décembre 2010	647 467	6,87
Attribuées	137 000	7,40
Exercées	(71 000)	5,37
En cours au 24 septembre 2011	713 467	7,11

Les droits d'exercice des options attribuées au cours du deuxième trimestre de 2011 sont acquis comme suit : un tiers après la date d'attribution, un tiers à la fin de la première année, et le reste à la fin de la deuxième année.

La juste valeur des options attribuées est estimée selon le modèle Black-Scholes d'après les hypothèses suivantes :

Durée prévue en années	4
Volatilité prévue	26%
Taux d'intérêts sans risque	2,4%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur des options attribuée en 2011 est estimée à 0,65 \$ par option.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉS

Au cours du deuxième trimestre de 2011, la société a fait un prêt de 188 000 \$, à un taux d'intérêt de 5 % et échéant dans trois ans, à une société appartenant à un haut dirigeant afin d'acquérir des actions New Look. La société a également fait une avance de 20 000 \$, sans intérêt et échéant à moins d'un an, à ce haut dirigeant.

15. CONVERSION AUX IFRS

La société a adopté les IFRS le 26 décembre 2010. Auparavant, la société préparait ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada alors en vigueur (« PCGR antérieurs »). Les états financiers de la société pour l'année se terminant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. En conséquence, la société fera une déclaration sans réserve de conformité aux IFRS dans son rapport annuel de 2011. La date de transition aux IFRS de la société est le 1^{er} janvier 2010, c'est-à-dire le premier jour de la période comparative présentée. La société a préparé son bilan d'ouverture selon les IFRS à cette date. Ces états financiers ont été rédigés en conformité avec les méthodes comptable décrites à la note 2. La société préparera le bilan d'ouverture et ses états financiers pour 2010 et 2011 en appliquant les IFRS existant au 31 décembre 2011. En conséquence, le bilan d'ouverture et les états financiers pour 2010 et 2011 pourront différer des présents états financiers.

15.1 EXCEPTIONS OBLIGATOIRES À L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DE CERTAINS IFRS

La société a utilisé des estimations selon les IFRS qui correspondent à celles appliquées selon les PCGR antérieurs.

15.2 EXEMPTIONS FACULTATIVES DE L'APPLICATION RÉTROSPECTIVE DE CERTAINS IFRS

Pour rédiger les présents états financiers consolidés selon la norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, la société a choisi les exemptions facultatives suivantes de l'application rétrospective des IFRS :

- La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, rétrospectivement aux regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010. Voir autres détails à la note 14.8.
- La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, rétrospectivement aux options exercées avant la date de transition. En conséquence, les options attribuées au plus tard le 7 novembre 2002, à l'égard desquelles aucune charge n'a été comptabilisée, ne seront pas réévaluées. Les options attribuées après cette date et exercées avant la date de transition auraient été évaluées différemment selon les IFRS sans cette exemption.

15.3 CONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2010

La société a déterminé que le bilan établi selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 est le même que celui établi au 31 décembre 2009, en considérant l'adoption anticipée de certaines normes équivalentes aux IFRS, les exceptions obligatoires ainsi que les exceptions décrites ci-dessus.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

15.4 CONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 25 SEPTEMBRE 2010

Les capitaux propres comptabilisés au 25 septembre 2010 selon les PCGR antérieurs peuvent être conciliés aux montants comptabilisés selon les IFRS comme suit :

	PCGR antérieurs ^(a)	Ajustements	IFRS
	\$	\$	\$
Actifs	47 127		47 127
Passifs			
Passifs à court terme	9 593		9 593
Dette à long terme	11 478		11 478
Incitatifs à la location reportés et loyers reportés	2 626		2 626
Crédit reporté	7 527	(7 527)	
Total des passifs	31 224	(7 527)	23 697
Capitaux propres			
Actions ordinaires de catégorie A	21 786		21 786
Surplus d'apport	1 276		1 276
Bénéfices non répartis	(7 211)	7 527	316
Capitaux propres des actionnaires de New Look ^(b)	15 851	7 527	23 378
Participation ne donnant pas le contrôle	52		52
Total des capitaux propres	15 903	7 527	23 430
Total des passifs et capitaux propres	47 127		47 127

15.5 CONCILIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 25 DÉCEMBRE 2010

Les capitaux propres comptabilisés au 25 décembre 2010 selon les PCGR antérieurs peuvent être conciliés aux montants comptabilisés selon les IFRS comme suit :

	PCGR antérieurs	Ajustements	IFRS
	\$	\$	\$
Actifs	45 858		45 858
Passifs			
Passifs à court terme	8 996		8 996
Dette à long terme	10 526		10 526
Incitatifs à la location reportés et loyers reportés	2 639		2 639
Crédit reporté ^(a)	6 731	(6 731)	
Total des passifs	28 892	(6 731)	22 161
Capitaux propres			
Actions ordinaires de catégorie A	21 803		21 803
Surplus d'apport	1 290		1 290
Bénéfices non répartis ^(a)	(6 162)	6 731	569
Capitaux propres des actionnaires de New Look ^(a)	16 931	6 731	23 662
Participation ne donnant pas le contrôle	35		35
Total des capitaux propres	16 966	6 731	23 697
Total des passifs et capitaux propres	45 858		45 858

a) L'augmentation des capitaux propres s'explique ainsi :

a) Les montants établis selon les PCGR antérieurs reflètent un ajustement inscrit à la fin de l'année 2010 à la valeur comptable des actifs d'impôt futur acquis et du crédit reporté correspondant.

Virement du crédit reporté au bénéfice	\$8,285
Annulation de l'amortissement du crédit reporté	<u>\$1,554</u>
	<u>\$6,731</u>

b) L'augmentation des capitaux propres s'explique ainsi :

Virement du crédit reporté au bénéfice	\$8,285
Annulation de l'amortissement du crédit reporté	<u>\$758</u>
	<u>\$7 527</u>

Le crédit reporté a été comptabilisé en 2010 conformément aux recommandations contenues dans l'abrégé CPN 110, *Comptabilisation des économies d'impôts futurs acquises dans le cadre de certaines opérations d'acquisition qui ne constituent pas des regroupements d'entreprises*, du Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut canadien des comptables agréés. La direction a déterminé que le crédit reporté ne correspond pas à la définition de passif selon les IFRS et, conséquemment, la société l'a retiré du bilan.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

15.6 CONCILIATION DU RÉSULTAT GLOBAL SELON LES PCGR ANTÉRIEURS ET LES IFRS

PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE 25 SEPTEMBRE 2010

Libellés selon les PCGR antérieurs	PCGR antérieurs \$	Reclassement	Ajustements \$	IFRS \$	Libellés selon les IFRS
Chiffre d'affaires	16 569			16 569	Chiffre d'affaires
Coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	14 327	(14 327)			
		4 106		4 106	Matériaux utilisés, nets des variations de stocks
		5 190		5 190	Rémunération du personnel
		5 056		5 056	Autres frais d'opération
	14 327	25		14 352	
Bénéfice avant les éléments suivants	2 242			2 217	Bénéfice avant les éléments suivants
Amortissement	(995)			(995)	Amortissement
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	(105)			(105)	Frais financiers, nets des revenus d'intérêts
Rémunération sous forme d'option	(25)	25			
Bénéfice avant impôts	1 117	25		1 117	Bénéfice avant impôts
Impôts sur les bénéfices	38	(38)			Impôts Exigibles
		38	425 ^(a)	463	Différés
	38		425	463	
Bénéfice net et résultat étendu	1 079			654	Bénéfice net et résultat global
Bénéfice net et résultat étendu attribué à:					Bénéfice net et résultat global attribué au:
Participation ne donnant pas le contrôle	7			7	Participation ne donnant pas le contrôle
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	1 072			647	Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds
	1 079			654	
Bénéfice net par action ou par part, de base et dilué	0,11			0,06	Bénéfice net par action ou par part, de base et dilué

a) Annulation de l'amortissement du crédit reporté, lequel diminuait la charge d'impôts selon les PCGR antérieurs.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

15.7 CONCILIATION DU RÉSULTAT GLOBAL SELON LES PCGR ANTÉRIEURS ET LES IFRS

PÉRIODE DE 39 SEMAINES TERMINÉE LE 25 SEPTEMBRE 2010

Libellés selon les PCGR antérieurs	PCGR antérieurs \$	Reclassement	Ajustements \$	IFRS \$	Libellés selon les IFRS
Chiffre d'affaires	51 264			51 264	Chiffre d'affaires
Coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	44 650	(44 650)			
		12 374		12 374	Matériaux utilisés, nets des variations de stocks
		15 969		15 969	Rémunération du personnel
		16 364		16 364	Autres frais d'opération
	44 650	57		44 707	
Bénéfice avant les éléments suivants	6 614			6 557	Bénéfice avant les éléments suivants
Amortissement	(2 800)			(2 800)	Amortissement
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	(274)			(274)	Frais financiers, nets des revenus d'intérêts
Rémunération sous forme d'option	(72)	72			
Gain net (perte nette) de change	15	(15)			
Frais de conversion en société par actions	(853)			(853)	Frais de conversion en société par actions
Bénéfice avant impôts	2 630	57		2 630	Bénéfice avant impôts
Impôts sur les bénéfices	404	(404)			Impôts
		6		6	Exigibles
		398	758 ^(a)	1 156	Différés
			(8 285) ^(b)	(8 285)	Ajustement lié à la conversion en société par action
	404		(7 527)	(7 123)	
Bénéfice net et résultat étendu	2 226			9 753	Bénéfice net et résultat étendu
Bénéfice net et résultat étendu attribué à :					Bénéfice net et résultat étendu attribué à :
Participation ne donnant pas le contrôle	22			22	Participation ne donnant pas le contrôle
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	2 204			9 731	Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds
	2 226			9 753	
Bénéfice net par action ou par part, de base et dilué	0,22			0,97	Bénéfice net par action ou par part, de base et dilué

a) Annulation de l'amortissement du crédit reporté, lequel diminuait la charge d'impôt selon les PCGR antérieurs.

b) Virement du crédit reporté en diminution de la charge d'impôts. Voir les notes 15.4.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

15.8 CONCILIATION DU RÉSULTAT GLOBAL SELON LES PCGR ANTÉRIEURS ET LES IFRS

EXERCICE TERMINÉ LE 25 DÉCEMBRE 2010

Libellés selon les PCGR antérieurs	PCGR antérieurs \$	Reclassement	Ajustements \$	IFRS \$	Libellés selon les IFRS
Chiffre d'affaires	70 778			70 778	Chiffre d'affaires
Coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	60 519	(60 519)			
		16 984		16 984	Matériaux utilisés, nets des variations de stocks
		21 637		21 637	Rémunération du personnel
		21 980		21 980	Autres frais d'opération
	60 519	82		60 601	
Bénéfice avant les éléments suivants	10 259			10 177	Bénéfice avant les éléments suivants
Amortissement	(3 950)			(3 950)	Amortissement
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	(405)			(405)	Frais financiers, nets des revenus d'intérêts
Rémunération sous forme d'option	(88)	88			
Gain net (perte) de change	6	(6)			
Frais de conversion en société par actions	(853)			(853)	Frais de conversion en société par actions
Bénéfice avant impôts	4 969	82		4 969	Bénéfice avant impôts
Impôts sur les bénéfices	207	(207)			Impôts
		6		6	Exigibles
		201	1 554 ^(a)	1 755	Différés
			(8 285) ^(b)	(8 285)	Ajustement lié à la conversion en société par actions
	207		(6 731)	(6 524)	
Bénéfice net et résultat étendu	4 762			11 493	Bénéfice net et résultat global
Bénéfice net et résultat étendu attribué à:					Bénéfice net et résultat global attribué à:
Participation ne donnant pas le contrôle	5			5	Participation ne donnant pas le contrôle
Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds	4 757			11 488	Actionnaires de New Look ou porteurs de parts du Fonds
	4 762			11 493	
Bénéfice net par action ou par part					Bénéfice net par action ou par part
De base	0,47			1,15	De base
Dilué	0,47			1,14	Dilué

a) Annulation de l'amortissement du crédit reporté, lequel diminuait la charge d'impôt selon les PCGR antérieurs.

b) Virement du crédit reporté en diminution de la charge d'impôts. Voir les notes 15.4 et 15.5.

Notes aux états financiers consolidés

Pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 24 septembre 2011 et le 25 septembre 2010
Non vérifié - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des montants par action ou part

16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 novembre 2011, la société a déclaré des dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits au 19 décembre 2011. Les dividendes sont payables le 30 décembre 2011 et aucun passif n'a été enregistré à leur égard dans les états financiers du troisième trimestre de 2011.

Le 31 octobre 2011, la société a acquis une pratique dont la ventilation du prix d'achat sera faite dans les états financiers annuels.



l u n e t t e r i e
NEWLOOK
e y e w e a r



Coordonnées

Siège social
1, Place Ville-Marie, bureau 3438
Montréal, (Québec), H3B 3N6
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Site Internet : www.newlook.ca

Renseignements

Lise Melanson
Tél : (514) 877-4299
Télec : (514) 876-3956
Courriel : l.melanson@benvest.com

Conseil d'administration

W. John Bennett
Président du conseil
Lunetterie New Look inc.

C. Emmett Pearson
Administrateur
Lunetterie New Look inc.

Richard Cherney
Secrétaire
Lunetterie New Look inc.
Associé directeur
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman
Consultant entreprise de gestion
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg
Président et chef de la direction
Schroders and Associates Canada Inc.

William R. Ferguson
Président
Eric T. Webster Foundation

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Haute direction

Martial Gagné
Président
Lunetterie New Look inc.

Jean-Luc Deschamps
Premier vice-président et
chef de la direction financière
Lunetterie New Look inc.

Claire Boulanger
Vice-présidente
Immobilier et Développement
Lunetterie New Look inc.

Marie-Josée Mercier
Vice-présidente
Ventes et Opérations
Lunetterie New Look inc.

Mario Pageau
Vice-président
Produits et services optiques
Lunetterie New Look inc.

France Reimnitz
Vice-présidente
Marketing et Mise en marché
Lunetterie New Look inc.

Caroline Rouleau
Vice-présidente
Services professionnels et Ressources humaines
Lunetterie New Look inc.

RAPPORT TRIMESTRIEL

Troisième trimestre terminé le 24 septembre

2011

l u n e t t e r i e
NEWLOOK
e y e w e a r

Le 2 mars 2010, le Fonds de revenu Benvest New Look (autrefois TSX: BCI.UN) a été converti en une société par actions portant le nom de Lunetterie New Look inc. (TSX : BCI). Au 24 septembre 2011, New Look avait 10 097 732 actions ordinaires émises et en circulation. New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'Est du Canada exploitant un réseau de magasins lui appartenant et un laboratoire à la fine pointe de la technologie.